

# SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision Decisione

29. Mai 1985

Ergebnisse der Tagung des OECD-Rates auf Ministerebene vom 11./12. April 1985

Aufgrund des Antrages des EVD vom 9. Mai 1985

Aufgrund der Ergebnisse des Mitberichtsverfahrens wird

## beschlossen:

- 1. Vom Bericht über die Tagung des OECD-Rates auf Ministerebene vom 11./12. April 1985 wird Kenntnis genommen.
- 2. Die allgemeinen Ergebnisse dieser Tagung werden gutgeheissen.

Für getreuen Auszug, der Protokollführer:

		kollauszi		
V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
	X	EDA	6	-
		EDI	Reh	Ren
		EJPD		
		EMD	MA.III.	- Fig.
1	X	EFD	7	-
X		EVD	15	-
		EVED		
		вк		
	X	EFK	2	-
I	X	Fin. Del.	2	-





# EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

AUSGETEILT

Bern, den 9. Mai 1985

Geht nicht an die Presse

An den Bundesrat

Ergebnisse der Tagung des OECD-Rates auf Ministerebene vom 11./12. April 1985

# 1. Allgemeines

Der OECD-Rat hielt seine jährliche Tagung auf Ministerebene am 11./12. April am Sitz der Organisation in Paris ab. Die schweizerische Delegation wurde vom Vorsteher des Volkswirtschaftsdepartementes geleitet. Die Traktandenpunkte betrafen die Wirtschaftslage und Wirtschaftspolitik, den internationalen Handel und die Beziehungen zu den Entwicklungsländern.

Die diesjährige OECD-Ministerkonferenz kann als Erfolg taxiert werden. In intensiven Beratungen war es möglich, sich auf ein substantielles Communiqué (Beilage 1) zu einigen. In drei wichtigen Punkten (neue GATT-Runde, monetäre Fragen, Mischkredite) wurden eigentliche Durchbrüche erzielt. Die Schweiz hat an dieser Konferenz wiederum eine aktive und konstruktive Rolle gespielt. Die drei Schweizer Erklärungen entsprachen der allgemeinen Stossrichtung des Ministertreffens.

Die OECD-Ministerkonferenz hat auch zahlreiche bilaterale Kontakte ermöglicht. Bundespräsident Furgler traf mit dem Präsidenten der französischen Republik sowie mit Ministerpräsident Fabius zusammen.

# 2. Wirtschaftspolitik

Der letztjährige Konsens zugunsten einer mittelfristig ausgerichteten makroökonomischen Strategie mit den zwei Hauptpfeilern Stabilität und Abbau struktureller Hindernisse für einen dauerhaften Wirtschaftsaufschwung und die Schaffung neuer Arbeitsplätze ist eindeutig bestätigt worden (Paras 5-8 des Communiqué). Dem Lockruf nachfrageseitiger Ankurbelungsmassnahmen wurde widerstanden. Die USA haben im einzelnen vor allem das Budgetdefizit abzubauen und protektionistischen Strömungen (verstärkt durch den starken Dollar) zu widerstehen. Die Europäer sind aufgerufen, strukturpolitische Fortschritte zu erzielen, und Japan muss seinen Markt vermehrt öffnen.

Auf dem Gebiet der internationalen Währungszusammenarbeit (Para 10) kam es zu einer gewissen Entspannung der Fronten. Die USA haben sich bereit erklärt, nach Abschluss der laufenden Arbeiten der Zehnergruppe über die Verbesserung der Funktionsweise des internationalen Währungssystems eine Zusammenkunft der Industrieländer auf hoher Ebene zu veranstalten, um das weitere Vorgehen zu erörtern. Dies hat zu einer positiveren Haltung der EG (bzw. Frankreichs) in der Frage der neuen GATT-Runde und der Mischkredite geführt.

# 3. Handelspolitik

Der Kampf gegen den Protektionismus wird von allen OECD-Ländern klar befürwortet. Den Regierungen sind teils neue Instrumente dafür in die Hand gegeben worden: eine <u>Stand-</u> <u>still-Erklärung\*</u>) (Para 12); ein <u>Rollback-Programm\*\*</u>)

<sup>\*)</sup> Handelspolitische Stillhalteerklärung

<sup>\*\*)</sup> Lockerung und Abbau von Handelsbeschränkungen der letzten Rezessionsjahre insbesondere im Grauzonenbereich (ausserhalb des GATT)

(Para 13) und eine klare Aufforderung an <u>Japan</u>, den Handelsbilanzüberschuss durch vermehrte Marktöffnung abzubauen (Para 7c); sowie eine unmissverständlich freihändlerische Schlussfolgerungen aufweisende <u>OECD-Studie über Kosten und Nutzen protektionistischer Massnahmen</u> (Para 9).

Der Vorschlag einer neuen GATT-Handelsrunde beschäftigte die Minister sehr eingehend. Nach langen Verhandlungen war es möglich, sich auf Paragraph 11 des Communiqué zu einigen: Den GATT-Vertragsparteien wird vorgeschlagen, vor Ende Sommer ein vorbereitendes Treffen hoher Beamter abzuhalten, um einen breiten Konsens über Substanz und Modalitäten einer solchen neuen Runde zu erzielen, die dann "sobald als möglich" beginnen soll (nach Ansicht der USA bereits anfangs 1986). Es steht nun fest, dass alle OECD-Länder die neue GATT-Runde aktiv unterstützen.

Das als Minimum einzuhaltende Geschenkelement\*) für Misch-kredite, bestehend aus Entwicklungshilfe und kommerzieller Finanzierung, konnte von 20 auf 25 % angehoben werden (Para 14b). Weitere Verbesserungen in diesem Bereich sind beabsichtigt (insb. US-Anliegen).

Es konnte eine Erklärung über die grenzüberschreitenden Datenflüsse\*\*) verabschiedet werden (Para 14f), welche den Grundsatz einer freien Zirkulation zwischen den OECD-Ländern stipuliert (Beilage 2).

# 4. Beziehungen zu den Entwicklungsländern

Im Bereich der Beziehungen zu den Entwicklungsländern wurde die letztjährige Schuldenstrategie bestätigt und das

\*\*) Kommerzielle Daten im Rahmen des internationalen Waren- und Dienstleistungsverkehrs.

<sup>\*)</sup> Gradmesser der Konzessionalität der Kredite nach spezieller Formel (öffentliche Entwicklungshilfe weist 25 % oder mehr auf, Geschenke 100 %)

Engagement der OECD-Länder zugunsten der nicht nur von einer Hungerkatastrophe, sondern einer eigentlichen Entwicklungskrise betroffenen Teile Afrikas südlich der Sahara erneuert. Dabei wurde betont, dass die Nothilfe zugunsten der Opfer der Hungersnot in eine langfristige Entwicklungsstrategie eingebettet werden muss (Para 15).

# 5. Energiepolitik und Umweltschutz

Die anhaltende Bedeutung der Energiepolitik wurde hervorgehoben (Para 16) und der Stellenwert des Umweltschutzes (Para 17) unterstrichen.

\* \* \*

Gestützt auf die vorstehenden Ausführungen stellen wir den

#### Antrag

- 1. vom vorstehenden Bericht Kenntnis zu nehmen
- die allgemeinen Ergebnisse der Tagung des OECD-Rates auf Ministerebene vom 11./12. April 1985 zu genehmigen.

EIDG. VOLSKWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT

I fugler

#### Beilagen

- 1. Pressecommuniqué der OECD-Ministerkonferenz (f)
- 2. Erklärung über die grenzüberschreitenden Datenflüsse

# Protokollauszug an

- EVD 15 (GS 5, BAWI 10)
- EDA 5
- EFD 5

Beilage 1

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

## DIFFUSION GENERALE

Paris, réd. : 16 avril 1985

dist. : 17 avril 1985

C(85)62

## CONSEIL

# COMMUNIQUE

(adopté par le Conseil à la 622ème réunion le 12 avril 1985)

- 1. Le Conseil de l'OCDE s'est réuni les 11 et 12 avril au niveau des Ministres. La réunion était présidée par le Très Honorable Joe Clark, Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, et l'Honorable Michael Wilson, Ministre des Finances, du Canada. Les Vice-Présidents étaient M. Fernando Moran Lopez, Ministre des Affaires Etrangères, et M. Miguel Boyer Salvador, Ministre de l'Economie et des Finances, d'Espagne, et M. Svenn Stray, Ministre des Affaires Etrangères de Norvège.
- L'OCDE célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire. Depuis sa fondation, l'Organisation a beaucoup contribué au développement de la coopération internationale entre ses Membres et aussi de manière plus large. La présente réunion du Conseil au niveau ministériel, la première à laquelle M. Jean-Claude Paye participe en tant que Secrétaire général, marque un nouveau pas dans cette direction. Le texte ci-après présente les points d'accord qui se sont dégagés.
- 3. La situation économique générale s'est nettement améliorée au cours des deux dernières années. La reprise se poursuit dans l'ensemble. L'inflation a été substantiellement réduite. Les bénéfices des entreprises ont fortement augmenté, et il en va de même de l'investissement dans nombre de pays. L'accroissement sensible des échanges mondiaux a généralement profité aux pays en développement comme aux pays développés. Le principal facteur de cet accroissement a été jusqu'à présent la forte croissance des Etats-Unis. Les

W.0042

23.650

C(85)62 2

perspectives de voir ce pays arriver à une croissance plus modérée mais durable sont bonnes. Au Japon, l'expansion de la production restera vigoureuse. Les progrès accomplis dans la plupart des pays européens vers le rétablissement d'un équilibre plus satisfaisant ont amélioré les perspectives de poursuite de la croissance.

- 4. Néanmoins des problèmes urgents demeurent, et les Ministres ont examiné les mesures à prendre pour y faire face. Les sujets de préoccupation suivants, qui sont interdépendants, ont été mis en lumière :
  - a) La persistance de niveaux de chômage élevés, particulièrement dans un certain nombre de pays européens, reste un sujet de préoccupation majeur. Cette préoccupation est d'autant plus vive que le chômage se concentre de plus en plus sur les jeunes et les chômeurs de longue durée.
  - b) La situation financière et monétaire internationale reste incertaine -- comme le montrent la persistance de taux d'intérêt réels élevés, l'accentuation des déséquilibres de balance courante à l'intérieur de la zone de l'OCDE, l'instabilité des taux de change et les tensions que continue d'engendrer la situation de la dette de certains pays en développement.
  - c) Les échanges mondiaux se sont accrus, mais il en a été de même des pressions protectionnistes. Les tensions liées aux échanges persistent. Le progrès vers un renforcement du système commercial multilatéral et ouvert a été insuffisant et inégal.
  - d) Certains pays en développement ont fait des progrès sensibles dans la voie d'une croissance plus satisfaisante. Bon nombre, cependant, sont encore aux prises avec de graves problèmes internes et externes. La gravité de la situation de l'Afrique subsaharienne est un sujet de particulière préoccupation.
- 5. Les perspectives d'une reprise durable seraient renforcées dans la mesure où ces diverses préoccupations s'atténueraient ; la confiance, dont dépendent l'investissement et le dynamisme économique, s'en trouverait affermie. Il est avant tout nécessaire que les Gouvernements suivent des politiques internes propres à améliorer les performances de leurs économies. Ils ont aussi la responsabilité collective de mener des politiques nationales qui, prises ensembles, favoriseront une plus grande convergence des performances économiques autour d'un sentier de croissance durable et non inflationniste, et d'oeuvrer au renforcement du système commercial multilatéral et ouvert. Les paragraphes suivants traduisent une volonté de coopérer à cette fin.
- 6. Priorités générales pour la politique économique. La stratégie économique d'ensemble qui a été suivie dans les pays de l'OCDE ces dernières années ouvre la voie d'une croissance durable sans relance de l'inflation. Elle pose ainsi les bases d'un accroissement de l'emploi. Elle donne la priorité aux objectifs à moyen terme plutôt qu'aux considérations à court terme. Elle reconnaît l'importance de la cohérence et de la continuité des politiques économiques. Elle s'attache tout particulièrement à renforcer la capacité d'adaptation et d'innovation des économies grâce à un meilleur fonctionnement des marchés. Cette orientation générale sera maintenue.

3

- 7. En s'appuyant sur les résultats déjà acquis, et en tenant pleinement compte des répercussions internationales des politiques, une approche fondée sur la coopération permettra à la fois de favoriser un meilleur équilibre international et d'amélierer les performances nationales. Cette approche inclut entre autres éléments essentiels la nécessité pour tous les pays Membres de l'OCDE: de résister aux pressions protectionnistes; de maîtriser les dépenses publiques et, là où cela est nécessaire, de réduire les déficits budgétaires; de réduire les rigidités structurelles, moyen important d'accroître les possibilités d'emploi; et de corriger les déséquilibres majeurs dans les échanges internationaux de biens et de services. Les priorités suivantes pour l'action des différents pays ont été considérées comme étant de nature, en combinant leurs effets, à améliorer l'environnement international tout en répondant aux besoins des économies nationales:
  - a) Les déficits budgétaires persistants prévus aux Etats-Unis, bien qu'inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE par rapport au PNB, sont néanmoins importants en valeur absolue et conduisent à un accroissement rapide de la dette publique et à un alourdissement correspondant des charges d'intérêts. La correction de cette tendance contribuerait à assurer la durabilité de l'expansion aux Etats-Unis et, par conséquent, dans les autres pays. C'est pourquoi les Etats-Unis considèrent comme une priorité fondamentale la réalisation rapide d'un accord décisif sur les mesures qui infléchiront les tendances des dépenses publiques dans un sens permettant de faire disparaître les déficits importants.
  - b) La fermeté du dollar, qui résulte de divers facteurs, a contribué aux fortes pressions protectionnistes qui s'exercent aux Etats-Unis, dans la mesure où elle réduit la compétitivité des producteurs américains sur le plan des prix. Pour des raisons tant intérieures qu'internationales, le Gouvernement des Etats-Unis considère comme une priorité fondamentale de résister à ces pressions.
  - c) L'économie japonaise obtient régulièrement de bons résultats. Présentant dans une large mesure une image inversée de la position des Etats-Unis au titre de leurs opérations internationales, le Japon enregistre un excédent important et croissant dans ses échanges de biens et de services, accompagné de fortes sorties de capitaux. Etant donné cet excédent, et pour le réduire et contribuer ainsi à améliorer le climat international, le Japon considère comme une priorité fondamentale de poursuivre la déréglementation de ses marchés intérieurs de capitaux, de promouvoir les investissements de et vers l'étranger, de faciliter un accès plus large à ses marchés et d'y encourager le développement des importations.
  - d) La situation des autres pays de l'OCDE diffère dans une certaine mesure de l'un à l'autre, et il en va de même de leurs priorités et de leurs possibilités d'action. Mais, de façon générale, l'augmentation et la pleine exploitation du potentiel permettant d'assurer une croissance durable et non inflationniste sont nécessaires pour réduire le chômage. Elles s'imposent aussi en tant que contribution à une reprise mondiale mieux équilibrée et plus durable et à l'instauration d'un environnement monétaire international plus stable. C'est pourquoi les pays en question considèrent comme une priorité fondamentale d'utiliser toute la

C(85)62 4

gamme des politiques disponibles et de mener les actions suivantes en fonction de la situation et des institutions de chacun :

- i) L'adaptabilité des économies et la capacité de génération d'emplois de la croissance doivent être renforcées; une modération persistante de la progression des coûts globaux de main-d'oeuvre reste importante à cet égard. Comme il est dit de façon plus détaillée au paragraphe 8 ci-après, les mesures propres à améliorer les incitations et à accroître les opportunités en réduisant les rigidités des marchés des produits, du travail et des capitaux, présentent un haut degré de priorité dans tous les pays. La réduction des obstacles aux échanges dans tous les secteurs est un élément essentiel de cette approche.
- ii) La réduction des déficits budgétaires reste nécessaire dans beaucoup de pays, et elle est urgente dans certains. Cela peut impliquer un élargissement de l'assiette fiscale. Plus généralement, les politiques budgétaires doivent garder pour objectif d'améliorer la qualité des dépenses publiques et d'en contenir le niveau global, cet objectif allant de pair avec une action visant à diminuer les impôts.
- iii) Dans la mesure où le dynamisme du côté de l'offre continue de s'améliorer, où les déséquilibres internes générateurs d'inflation sont corrigés et où les risques d'inflation liés aux taux de change s'atténuent, la demande réelle s'affermira. Au moment opportun, les gouvernements, agissant tant individuellement que collectivement, devraient étayer cette évolution dans le cadre de politiques monétaires et budgétaires prudentes. Cela serait particulièrement important dans le contexte d'un affaiblissement de la demande extérieure.
- Priorités dans l'adaptation des structures. Le retour à de hauts niveaux d'emploi est un objectif central des gouvernements. Il faut, pour y parvenir, accroître le dynamisme ainsi que la capacité d'adaptation de l'économie des pays de l'OCDE, et affermir en même temps le consensus à cet égard en veillant à ce que le changement structurel ne pèse pas de façon inéquitable sur les groupes défavorisés et à faible revenu. Il a été reconnu que des actions cohérentes faisant appel à tout l'éventail des politiques sociale et économique contribueraient à la réalisation de cet objectif à moyen terme et pourraient, même à court terme, renforcer la confiance. L'Organisation approfondit actuellement l'examen et l'évaluation des politiques d'ajustement, conformément à la décision de l'an dernier. Le Secrétaire général entreprendra la préparation d'une étude des expériences des pays Membres s'appuyant sur les travaux effectués dans ce domaine ; il informera prochainement le Conseil au niveau des Représentants permanents des plans établis pour lancer cette étude. Il soumettra un rapport intérimaire à la prochaine réunion du Conseil au niveau des Ministres. Mais c'est toute la collectivité qui est impliquée dans l'action à mener, y compris les employeurs et les syndicats. La recherche d'arrangements relevant de la concertation entre partenaires sociaux peut être utile dans certains pays. Les priorités pour l'action sont les suivantes :

5

- a) Continuer à rendre l'environnement plus propice à la création de nouvelles entreprises, à l'investissement, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise -- en ce qui concerne plus particulièrement les petites et moyennes entreprises. L'amélioration des politiques touchant la réglementation, l'éducation et la formation, la concurrence, les marchés de capitaux et la fiscalité, a un rôle majeur à jouer. La réduction des subventions qui entravent l'ajustement est également importante.
- b) Continuer à améliorer le fonctionnement des marchés du travail grâce aux efforts des gouvernements, des travailleurs et des employeurs : en réduisant les obstacles réglementaires qui freinent la croissance de l'emploi ; en favorisant, dans le domaine des négociations collectives, des approches nouvelles qui stimulent la création d'emplois grâce à une flexibilité accrue et à une formation appropriée des salaires, ainsi qu'une répartition équitable du bien-être économique ; en facilitant la mobilité professionnelle et géographique et en créant les conditions qui la rendent possible.
- c) Tempérer les effets dissuasifs des systèmes actuels de prélèvements et de prestations tout en maintenant les niveaux appropriés de transferts sociaux et en améliorant l'efficacité des services sociaux et leur aptitude à répondre à l'évolution des besoins.
- d) Face aux problèmes cruciaux du chômage des jeunes et du chômage de longue durée, renforcer les programmes visant spécifiquement à améliorer les qualifications et à donner une expérience du travail. Il s'agit d'intégrer dans le marché du travail ceux qui sont ainsi touchés, tout en assurant une garantie de ressources adéquate et en réduisant, chaque fois que possible, les obstacles artificiels qui limitent l'accès à l'emploi.
- 9. Les Ministres ont pris connaissance avec intérêt du rapport de l'Organisation sur les Coûts et avantages des mesures de protection. (\*) Ce rapport fournit de nouveaux éléments montrant clairement que ces mesures n'apportent, au mieux, que peu d'avantages mais imposent des coûts très substantiels, particulièrement aux pays qui les prennent. Outre leur inefficacité dans le soutien de l'emploi, les restrictions commerciales ont aussi pour effet de retarder les ajustements indispensables.
- 10. Marchés des changes. Un meilleur fonctionnement du système des taux de change dépend essentiellement de l'application de politiques économiques appropriées dans tous les pays de l'OCDE. Les actions décrites ci-dessus aux paragraphes 7 et 8 devraient aussi contribuer à créer les conditions d'une plus grande stabilité sur les marchés des changes. Des interventions coordonnées peuvent à un moment donné être utiles pour contrecarrer des désordres sur ces marchés et rendre les perceptions des opérateurs moins

<sup>\*</sup> Evaluation des coûts et des avantages des mesures de protection, 9 avril 1985 [PRESS/A(85)28].

C(85)62

volatiles. Les Ministres ont réaffirmé l'importance qu'ils attachent aux travaux entrepris par le Groupe des Dix, et exprimé l'espoir que ceux-ci seraient menés à bien rapidement.

- 11. Politiques commerciales. Les Ministres ont réaffirmé leur engagement à l'égard du système ouvert d'échanges multilatéraux et leur détermination à le renforcer par une libéralisation accrue. Un nouveau cycle de négociations commerciales au sein du GATT contribuerait de façon significative à la réalisation de cet objectif. C'est pourquoi il a été convenu que ce cycle de négociations devrait commencer aussitôt que possible (de l'avis de certains, ce devrait être au début de 1986). Les Ministres sont convenus de proposer aux Parties Contractantes qu'une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires ait lieu au GATT avant la fin de l'été afin de parvenir à un large consensus sur la substance et les modalités de ces négociations. La participation active d'un nombre important de pays développés et de pays en développement à ces négociations est jugée essentielle. Les diverses actions mentionnées dans le présent Communiqué contribueront au succès de ce processus, dans la mesure où elles conduiront à une amélioration de l'environnement international dans les domaines économique, financier, monétaire et de l'investissement.
- 12. Il est d'une importance vitale, pour une reprise économique durable et pour la sauvegarde du système commercial multilatéral, d'éviter toute résurgence de mesures protectionnistes. Cela est également important pour créer le climat de confiance nécessaire à toute initiative nouvelle et de vaste portée dans le domaine des échanges. C'est pourquoi les Ministres ont souligné qu'ils étaient résolus à arrêter effectivement les développements protectionnistes et à résister aux pressions protectionnistes persistantes.
- 13. En outre, devant les résultats inégaux obtenus jusqu'à présent, les Ministres ont souligné l'importance de nouveaux progrès tangibles dans les travaux de l'Organisation visant à la mise au point d'un programme d'action concertée pour l'assouplissement et le démantèlement des mesures commerciales restrictives en vigueur. Un élément important de ce programme est que tous les pays Membres soumettront d'ici à la mi-octobre des propositions concernant toutes les mesures qui pourraient être éliminées progressivement sur une période donnée ; un rapport sur les résultats obtenus sera présenté aux Ministres l'an prochain.
- 14. En outre, un certain nombre de questions commerciales spécifiques -- dont beaucoup seraient à prendre en compte pour un nouveau cycle de négociations -- ont été abordées :
  - a) L'importance pour les pays en développement d'un élargissement de leurs débouchés commerciaux a été soulignée, étant donné notamment la lourde charge de la dette à laquelle beaucoup d'entre eux doivent faire face. Des politiques plus libérales et plus stables facilitant l'accès des marchés aux produits qui revêtent une importance particulière pour les pays en développement sont nécessaires. Les pays en développement devraient participer au processus de libéralisation en fonction de leur stade de développement économique.

- b) Les mesures visant à renforcer la transparence et la discipline dans le domaine des crédits d'aide liée et du financement mixte des exportations continueront d'être mises en oeuvre avec diligence. Une étude devra être achevée d'ici au 30 septembre 1985, de manière à ce que l'on puisse prendre rapidement de nouvelles mesures visant à renforcer encore la discipline et la transparence. Dans une première étape, il a été convenu de renforcer les procédures de notification et de consultation et de porter à 25 pour cent l'élément minimum de libéralité autorisé pour ces opérations.
- c) De graves tensions existent dans le domaine des échanges agricoles, notamment en ce qui concerne la production et l'écoulement d'excédents. Des efforts résolus continueront d'être faits pour définir et appliquer promptement les ajustements indispensables des politiques agricoles, ainsi que des pratiques de commercialisation et de financement, qui sont nécessaires pour atténuer ces tensions.
- d) Les premières conclusions des travaux en cours montrent que l'accès aux marchés des produits de haute technologie et l'accès à la haute technologie elle-même sont l'un et l'autre importants. L'ouverture des marchés et la liberté d'accès apportent dans ce domaine les mêmes avantages que dans tous les autres secteurs des échanges.
- e) Etant donné le rôle croissant des échanges de services, la poursuite des efforts de libéralisation dans ce domaine est importante.
- f) Le développement rapide des communications internationales informatisées est devenu un aspect important de l'économie mondiale. C'est pourquoi les gouvernements des pays Membres de l'OCDE ont adopté une Déclaration sur les flux transfrontières de données (\*).
- g) Constatant le développement rapide intervenu récemment dans les technologies de l'information et des communications, et soulignant la nécessité d'examiner leur impact sur l'interdépendance de l'économie mondiale, les Ministres ont accueilli avec intérêt l'initiative du Gouvernement japonais de patronner une série de conférences internationales sur ce thème.
- 15. Relations avec les pays en développement. L'interdépendance économique et financière des pays développés et des pays en développement revêt une importance croissante dans le fonctionnement de l'économie mondiale. Les situations diverses et souvent difficiles dans lesquelles se trouvent les pays en développement portent en elles l'exigence et la possibilité d'une coopération constructive et pragmatique. L'amélioration de l'accès aux échanges et les apports de ressources libéraux et non libéraux joueront un rôle important à cet égard.

<sup>\*</sup> Déclaration sur les flux transfrontières de données, adoptée par les gouvernements des pays Membres de l'OCDE le 11 avril 1985 [PRESSE/A(85)30].

C(85)62

- a) Un grand nombre de pays en développement déploient des efforts considérables pour améliorer leurs propres résultats économiques, parfois au prix d'un ajustement intérieur douloureux. Il convient de saluer et d'encourager de tels efforts. La responsabilité des pays de l'OCDE pour ce qui est d'assurer un environnement économique international contribuant au succès de ces efforts est pleinement reconnue.
- b) Il importe de maintenir et dans toute la mesure du possible d'accroître les apports d'aide au développement, d'en améliorer la qualité et l'efficacité et de renforcer la coordination.
- c) Il faut s'attacher en particulier à soutenir les réformes entreprises par nombre des pays les plus démunis et à aider ceux-ci à retrouver le chemin de la croissance économique et du développement. La Banque Mondiale, le FMI et les autres institutions multilatérales -- notamment celles du système des Nations Unies -- ainsi que les donneurs bilatéraux ont un rôle essentiel à jouer en appuyant les efforts de ces pays, en particulier par un renforcement de leur coopération et de l'efficacité de leur action.
- d) Les investissements directs peuvent, dans les conditions appropriées, apporter une contribution importante au développement. Ils procurent non seulement des capitaux mais aussi des compétences technologiques. Ils doivent donc être encouragés.
- e) Bien que la situation globale de la dette ait été contenue, il subsiste néanmoins des problèmes difficiles, qui ont des dimensions sociales et politiques. Les problèmes des pays à faible revenu appellent une attention particulière. La poursuite de la reprise mondiale, des échanges ouverts, des apports durables de capitaux, des taux d'intérêt réels modérés et des efforts résolus d'ajustement intérieur sont autant d'éléments indispensables pour un progrès continu dans la solution des problèmes d'endettement et de développement. Les réunions du Comité intérimaire et du Comité du développement, qui se tiendront du 17 au 19 avril, fourniront l'occasion d'examiner ces questions avec les pays en développement.
- f) La crise du développement en Afrique subsaharienne constitue une priorité internationale appelant une aide accrue. Les gouvernements aussi bien que le public tentent de répondre aux besoins immédiats des pays frappés par la famine. Des politiques efficaces de développement à plus long terme sont d'une importance critique et requièrent un soutien continu. Un large accord s'est dégagé sur la nécessité de centrer les programmes d'aide sur le développement agricole et rural, la sécurité alimentaire, le renforcement des institutions et la mise en valeur des ressources humaines. L'accent doit être mis sur la maintenance et la remise en état des installations productives existantes.
- 16. <u>La politique énergétique</u> demeure un élément important de la performance économique. Les marchés de l'énergie sont actuellement exempts de tensions, mais il reste essentiel de continuer à mener des politiques à long terme

visant à diversifier les sources d'approvisionnement et à rationaliser l'utilisation de l'énergie ainsi qu'à demeurer prêt à faire face à toute interruption des approvisionnements pétroliers.

17. <u>Les problèmes d'environnement</u> sont un sujet de préoccupation national et international. Les politiques de l'environnement sont importantes en elles-mêmes et par rapport à l'efficience et à la croissance économiques. Les Ministres comptent que la réunion du Comité de l'Environnement au niveau ministériel, qui se tiendra du 18 au 20 juin, permettra de faire de nouveaux progrès dans ce domaine.

données aux entrepois de la composition de la co

cl

# Communiqué de presse

PR/ESSE/A(85)30

Paris, le 11 avril 1985

# DECLARATION SUR LES FLUX TRANSFRONTIERES DE DONNEES

Les Ministres des pays Membres de l'OCDE, réunis le 11 avril 1985, ont adopté la Déclaration sur les Flux Transfrontières de Données ci-jointe.

Cette Déclaration constitue le premier effort international pour traiter les questions économiques soulevées par la révolution de l'information. Elle porte sur les questions de politique soulevées par les flux transfrontières de données, comme par exemple, les flux de données et d'informations liées à des activités de commerce, les flux internes aux entreprises, les services d'information automatisée et les échanges scientifiques et technologiques. Ces flux jouent un rôle de plus en plus important dans les économies des pays Membres et dans le commerce et les services internationaux.

En adoptant cette Déclaration, les gouvernements des pays Membres de l'OCDE ont exprimé leur intention d'encourager l'accès aux données et aux informations, de développer les approches communes pour traiter des problèmes posés par les flux transfrontières de données. Ils ont convenu d'entreprendre des travaux ultérieurs sur les principales questions soulevées par les flux transfrontières de données.

l'emergie sont actuellement exempts de tensions

## DECLARATION SUR LES FLUX TRANSFRONTIERES DE DONNEES

(adoptée par les gouvernements des pays Membres de l'OCDE le 11 avril 1985)

Les développements technologiques rapides dans le domaine de l'information, de l'informatique et des communications ont entraîné des changements structurels significatifs dans les économies des pays Membres. Les flux de données et d'informations automatisées sont une conséquence importante des progrès technologiques et jouent un rôle accru dans les économies mationales, Du fait de l'interdépendance économique croissante des pays Membres, ces flux, connus sous le vocable de flux transfrontières de données ont acquis une dimension internationale. Il est, en conséquence, approprié pour l'OCDE de porter attention aux questions de politique liées aux flux transfrontières de données.

Cette déclaration a pour but de clarifier l'esprit général dans lequel les pays Membres vont aborder ces problèmes.

Au vu de ce qui précède, les GOUVERNEMENTS DES PAYS MEMBRES DE 1'OCDE :

Constatant que données et informations automatisées circulent à présent, pour une large part, librement au niveau international;

Considérant les Lignes directrices régissant la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données de caractère personnel et les importants progrès qui ont été atteints dans le domaine de la protection de la vie privée aux niveaux national et international;

Reconnaissant la diversité des acteurs des flux transfrontières de données, comme par exemple des organisations commerciales et non-commerciales, des individus et des gouvernements, et reconnaissant la variété des données et des informations, commercialisées ou échangées au delà les frontières nationales, comme par exemple les données et les informations liées à des activités de commerce, les flux internes aux entreprises, les services d'information automatisée et les échanges scientifiques et technologiques;

Reconnaissant l'importance croissante des flux transfrontières de données et les avantages qui peuvent en résulter ; reconnaissant également que les possibilités de recueillir de tels bénéfices peuvent varier selon les pays ;

Reconnaissant que les investissements et les échanges dans ce domaine ne peuvent que bénéficier de la transparence et de la stabilité des politiques, réglementations et pratiques;

Reconnaissant que les politiques nationales qui ont des effets sur les flux transfrontières de données reflètent une variété de buts sociaux et économiques et que les gouvernements peuvent utiliser différents moyens pour y parvenir;

Conscients des avantages économiques et sociaux qui résultent de l'accès à différentes sources d'information et de services d'information efficaces et performants;

Reconnaissant qu'il est de l'intérêt commun des pays Membres de faciliter les flux transfrontières de données et de concilier différents objectifs politiques dans ce domaine;

Tenant dûment compte de leurs lois nationales, DECLARENT en conséquence LEUR INTENTION :

- a) D'encourager l'accès aux données et aux informations et aux services qui y sont liés, et d'éviter la création de barrières injustifiées aux échanges internationaux de données et d'information;
- b) De <u>rechercher</u> la transparence des réglementations et politiques liées aux services de l'information, de l'informatique et des communications qui affectent les flux transfrontières de données;
- c) De <u>développer</u> des approches communes pour traiter des problèmes liés aux flux transfrontières de données et, si opportun, de développer des solutions harmonisées;
- d) De <u>considérer</u> les implications éventuelles pour d'autres pays lors du traitement des problèmes liés aux flux transfrontières de données.

Considérant l'intention exprimée ci-dessus, et tenant compte des travaux effectués dans d'autres enceintes internationales, les GOUVERNEMENTS DES PAYS METERES :

Sont d'accord pour entreprendre des travaux ultérieurs et pour que de tels travaux se concentrent au départ sur les questions soulevées par les types de flux transfrontières de données suivants :

- i) les flux de données d'accompagnement du commerce international;
- ii) les services informatiques et d'information automatisée à caractère marchand; et

Flux transfrontföres de données reflètent une variété de buts social et économiques et oue les couvernements neuvent utiliser différents

iii) les flux de données internes aux entreprises.

les GOUVERNEMENTS DES PAYS MEMBRES CONVIENNENT de coopérer et de se consulter pour effectuer ces importants travaux et mettre en oeuvre les objectifs de cette déclaration.